

# **Pascale Déchamps est nommée rapporteure générale adjointe de l'Autorité de la concurrence**

Publié le 18 décembre 2020

---

Pascale Déchamps a été nommée rapporteure générale adjointe de l'Autorité de la concurrence, par le Rapporteur général, Stanislas Martin, qui dirige les services d'instructions de l'Autorité.

Elle dirigera, à compter du 18 janvier 2021, le service concurrence 2 qui a en charge, notamment, les dossiers numériques, en particulier ceux relatifs à la publicité en ligne (AdTech), et le secteur des télécoms. Elle remplace Nicolas Deffieux, qui a pris ses nouvelles fonctions de directeur du Pôle d'expertise de la régulation numérique au ministère de l'économie, des finances et de la relance le 1<sup>er</sup> octobre 2020. L'Autorité le remercie vivement pour la qualité du travail accompli et lui adresse ses vœux de réussite dans l'accomplissement de sa nouvelle fonction.

## **Notice biographique**

Diplômée du King's College de Londres en droit de la concurrence européen, titulaire d'un master en économie de la London School of Economics, et d'un magistère d'économie et statistique de l'Université des sciences sociales de Toulouse, Pascale Déchamps est économiste, spécialisée dans la concurrence, avec un intérêt marqué pour les sujets numériques. Elle a acquis une longue expérience en cabinet d'analyse économique. Associée, depuis juin 2014, avec des fonctions de direction au cabinet Oxera, elle était à la tête du bureau parisien depuis janvier 2019, après avoir occupé le même poste pendant plusieurs années à Bruxelles (2013-2018).

Elle a conseillé des entreprises dans le cadre de concentrations ou de pratiques anticoncurrentielles examinées par la Commission européenne ou d'autres autorités de concurrence, en particulier en France. Elle est aussi intervenue dans des affaires relevant du contrôle des aides d'Etat ou de la régulation sectorielle. Elle a, par ailleurs, été expert devant les tribunaux pour plusieurs affaires de compensation de préjudice subi suite à une pratique anticoncurrentielle, que ce soit en défense ou en demande.

Pascale Déchamps était jusqu'ici expert non-gouvernemental (*non-governmental adviser*) pour l'Autorité de la concurrence française dans le cadre de l'International Competition Network (ICN). Elle a été sélectionnée parmi les 40 personnes de moins de 40 ans avec de l'influence dans le domaine de la concurrence par GCR en 2020 ('*40 under 40*'). Elle figure dans les éditions 2020 du *International Who's Who of Competition Lawyers and Economists* et du *Who's Who Legal Consulting Experts: Economic Consulting – Competition Economists*.

## DÉCISION DU 14 DÉCEMBRE 2020

portant nomination d'une rapporteure générale adjointe des services d'instruction de l'Autorité de la concurrence

[Consulter la décision](#)

**Contact(s)**

Yannick Le Dorze

Adjoint à la directrice de la  
communication

01 55 04 02 14

[Contacter par mail](#)